

COLLÈGE FRANÇAIS D'IBIZA

CAN LLAMBIAS - Ctra SAN JOSE Km. 2,3
Apartado 131 - 07800 – IBIZA

☎ 971-39 52 50 - ☎ & 📠 971 39 52 58



Direction: directeur_ibiza@yahoo.fr
Secrétariat : secrétaire_ibiza@yahoo.fr
Comptabilité : comptable_ibiza@yahoo.fr
Cpe : ce_ibiza@yahoo.fr
☎ Cpe : 971 30 85 88

www.college-francais-ibiza.net

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lundi 21 avril 2008

I) Présentation générale

- Le secrétaire de séance sera Stéphane HOUSSET
- Membres présentes :
 - M. HOUSSET (Directeur)
 - Mmes IAFANTI, MURO (Parents)
 - Mmes LOPEZ, WOLFF (Enseignantes)
 - A noter : Mme TONUTTI (parent d'élève élue) est arrivée plus tard et n'a pas pris part aux votes

II) 2 voyages scolaires

- Présentation du premier séjour. Il s'agit d'un voyage scolaire en France pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Vote = 5/5 pour. Pas de vote contre, pas d'abstention.
- En préambule M. HOUSSET stipule que le voyage prévu initialement à Barcelone ou Palma n'a pas recueilli l'assentiment d'un assez grand nombre de parents (tarif, éloignement...). M MATEO, responsable du projet a donc fait une nouvelle proposition.
- Présentation du second séjour. Il s'agit d'un campement à Cala Jondal donc à Ibiza. Organisation du campement (hébergement, restauration, encadrement, activités...) par le Conseil Insulaire des Baléares. Les points très positifs de cette nouvelle proposition sont évidents : proximité du séjour, tarif peu élevé (60 Euros). Vote = 5/5 pour. Pas de vote contre, pas d'abstention.
- Les documents seront finalisés et envoyés pour approbation et validation au SCAC.

III) Diminution des horaires pour 2008-2009

M. HOUSSET profite de ce conseil d'établissement extraordinaire pour informer les parents du futur dispositif en rapport avec la diminution de deux heures hebdomadaires en primaire, uniquement pour les élèves. Ce nouveau dispositif a notamment vocation à fournir une aide supplémentaire aux élèves en difficulté.

M. HOUSSET stipule que son idée première (qui reste à discuter avec les enseignants et partenaires) est d'allonger de 30 minutes le temps de restauration chaque jour (soit 30mn x 4 = 2 heures). Ces 30 mn libérées seraient un temps de récréation supplémentaire pour les élèves du primaire en général. Les élèves en difficulté pourraient durant ce laps de temps bénéficier d'une aide appropriée des enseignants.

Mme WOLFF signale qu'il faudra envisager toutes les problématiques éventuelles, notamment en regard des élèves les plus jeunes en maternelle (temps de récréation, chaleur, sieste...)

Séance levée à 16h 30.

Le directeur et secrétaire de séance
Stéphane HOUSSET